



## Communiqué

### **L'UNICEF confirme la relabellisation de Lausanne en tant que «Commune amie des enfants»**

**Première grande ville suisse et première commune romande à recevoir le label «Commune amie des enfants» en 2012 (Sion suivra en 2014, Genève en 2018 et Martigny en 2021), la Ville de Lausanne s'est vue relabellisée fin 2022. Une délégation de l'UNICEF a remis aux autorités lausannoises un diplôme lors d'une réception au Petit Théâtre de Lausanne le 3 février 2023.**

La relabellisation s'appuie sur un rapport effectué par une experte indépendante et un plan d'action qui engagera la commune dans son ensemble pendant les quatre années à venir. Ce plan exprime un engagement à renforcer les prestations en faveur des enfants et des jeunes, et à généraliser la prise en compte de leur point de vue et de leur participation au sein des services de la commune.

L'obtention du label «Commune amie des enfants» vise à soutenir l'application de la Convention des droits de l'enfant et à améliorer l'environnement immédiat des enfants et des jeunes, soit les 0-18 ans. Cette convention date de 1989 et a fêté ses 30 ans en 2019.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur [www.lausanne.ch/amie-des-enfants](http://www.lausanne.ch/amie-des-enfants)

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **David Payot, conseiller municipal, Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers, tél. +41 78 647 12 86**
- **Florence Godoy, déléguée à l'enfance, tél +41 21 315 68 30**

Lausanne, le 6 février 2023